



Charte du dispositif « hybridation »

Présentation

Dans le cadre de sa politique stratégique de transformation pédagogique, l'Université Toulouse Capitole met en place un dispositif d'hybridation des enseignements. Ce dispositif, déployé au niveau de l'établissement, est mis en œuvre en coordination avec les composantes. L'intégration au dispositif repose sur le volontariat des enseignants et sur leur liberté pédagogique quant aux contenus enseignés.

L'objectif est de favoriser la réussite des étudiants en encourageant l'usage d'approches pédagogiques innovantes reconnues pour améliorer la qualité des apprentissages. Le dispositif met l'accent sur la transformation pédagogique des enseignements, sur l'accompagnement des enseignants, sur le suivi pédagogique et la maîtrise du temps de travail des étudiants.

Les enseignements éligibles à ce dispositif sont les enseignements en formation initiale ou en alternance¹, de niveau Licence et de niveau Master.

Un comité ad hoc, constitué de la Vice-Présidente du CEVE, de la chargée de mission transformations numériques et pédagogiques, et de représentants des composantes, assure l'évaluation et le suivi des projets individuels d'intégration de cours au dispositif, présentés par les enseignants. Le comité prend en compte les objectifs stratégiques de l'établissement, et les souhaits des composantes en matière d'évolution de leurs formations.

Principes

L'enseignement hybride combine des activités interactives en séance et des activités inter-séances permettant aux étudiants de travailler à distance, de manière asynchrone. Ces activités pédagogiques synchrones et asynchrones sont séquencées suivant un scénario permettant d'atteindre de manière efficace les objectifs du cours, sous contrainte d'une charge de travail maîtrisée.

Si l'enseignement hybride mobilise fréquemment les technologies du numérique, les préoccupations d'ordre pédagogique restent au cœur de l'hybridation. Les outils numériques sont au service de l'apprentissage, dont la qualité résulte essentiellement de l'accompagnement des étudiants et de l'interactivité avec l'enseignant et entre les étudiants eux-mêmes. Plus que l'usage du numérique, c'est le recours à une pédagogie active, favorisant l'engagement cognitif des étudiants, qui conditionne l'efficacité d'un enseignement hybride.

Dans cette optique, le dispositif propose un cadre de référence permettant de concevoir un enseignement hybride sur la base de trois principes :

¹Les enseignements qui sont suivis par des étudiants en alternance sont éligibles dans deux cas 1) tous les étudiants sont des alternants, 2) si des étudiants en formation initiale suivent également ce cours, les étudiants en alternance ne sont pas en entreprise pendant la durée du cours.

1. Donner aux étudiants les informations utiles à leur réussite
2. Personnaliser le parcours d'apprentissage
3. Favoriser une participation active des étudiants

Pour chacun de ces trois principes, le tableau en annexe indique, de manière non exhaustive, des stratégies pédagogiques, des actions concrètes et des outils pouvant être mis en œuvre dans le cadre d'un enseignement hybride, avec ou sans recours au numérique.

Mise en œuvre

L'intégration d'un enseignement au dispositif s'accompagne d'un redéploiement des heures inscrites en maquette. L'enseignant peut choisir entre deux formules :

1. Formule « A » : le nombre d'heures d'enseignement en séance est réduit d'un quart
2. Formule « B » : le nombre d'heures d'enseignement en séance est réduit de moitié^{2,3}

Un enseignement composé uniquement de TD peut intégrer le dispositif. Pour un enseignement composé à la fois de CM et de TD, l'enseignant peut décider soit de réduire le nombre d'heures d'enseignement en séance des CM uniquement, soit de réduire le nombre d'heures d'enseignement en séance des CM et des TD.

Suivant la formule choisie, l'enseignant dispense les heures en séance, et consacre les heures libérées à l'animation des activités inter-séances et au suivi pédagogique des étudiants. L'animation et le suivi sont des éléments-clés de l'efficacité pédagogique du dispositif d'hybridation et méritent une attention toute particulière.

Ainsi, pour un cours de 30 heures CM intégré au dispositif suivant la formule B, seules 15 heures sont consacrées aux activités en séance, par exemple sous forme de séances de classe inversée, d'études de cas ou de débats. On peut imaginer une organisation en 10 séances d'une heure et trente minutes, mais l'organisation pratique choisie doit rester soumise aux nécessités pédagogiques. Par ailleurs, l'enseignant consacre l'équivalent de 15 heures CM de son service à la préparation et à l'animation des activités inter-séances (forums, travaux de groupe, évaluation par les pairs, questionnaires...) ainsi qu'au suivi pédagogique des étudiants. Les 30 heures CM inscrites en maquette sont comptées dans le service de l'enseignant, chaque année, tant que le cours reste intégré au dispositif.

Du point de vue des étudiants, si les heures en séance avec l'enseignant ne représentent qu'une partie des heures inscrites en maquette, les activités hors-séances, plus nombreuses et plus variées que dans le cadre d'un cours traditionnel, demandent un engagement substantiel de leur part. Pour que le temps total de travail qu'un étudiant devra consacrer au cours reste maîtrisé, il est nécessaire d'estimer ce temps total (activités en séance, inter-séances, révisions, examens...) de la manière la plus détaillée possible. Ce calcul pourra être utilement rapproché du standard ECTS, soit environ 25 heures de travail par crédit.

Concernant le contrôle des connaissances, les enseignements intégrés au dispositif bénéficient d'une [disposition spécifique](#) votée en CFVU (aujourd'hui CEVE) en juin 2022. L'enseignant peut fixer librement la proportion entre CC (contrôle continu) et CT (contrôle terminal) en fonction des nécessités pédagogiques⁴, et ce sans modification des MCC. Il doit en informer la scolarité ainsi que ses étudiants, avant le début des enseignements.

² Les enseignements intégrés suite aux AMI 1 à 6 sont donc en formule B.

³ Au sein de la formule B, l'enseignant peut demander à bénéficier d'une flexibilité d'au plus 5% des heures concernées par la réduction, afin, par exemple, de programmer sa dernière séance entièrement en face-à-face. Ainsi, un enseignement de 30 heures CM intégrant la formule B pourra être organisé en 9 séances d'une heure trente, suivies d'une séance de 3 heures.

⁴ Cependant, les enseignements qui étaient en 100% CC doivent le rester, et les enseignements intégrés au dispositif ne peuvent pas être évalués en 100% CT.

Pour les cohortes de taille importante, et suivant la nature et la complexité des activités inter-séances prévues, les heures libérées pour l'animation de ces activités et le suivi pédagogique des étudiants peuvent s'avérer manifestement insuffisantes. Dans ce cas, des heures de tutorat « hybridation » pourront être proposées par le comité, sous forme d'unités forfaitaires de 10 heures TD. Ce tutorat pourra être pris en charge, par exemple, par des doctorants contractuels ou des ATER. Tout ou partie de la moitié des heures CM libérées pour l'animation des activités inter-séances et le suivi pédagogique sera alors consacré à la coordination des tuteurs.

La conception d'un enseignement hybride scénarisé représentant un travail conséquent, une prime sera attribuée la première année de son intégration dans le dispositif. Le montant de cette prime dépend de la formule choisie et du nombre d'heures concernées par l'hybridation (heures CM, ou heures CM plus heures TD si l'enseignant décide de réduire également les heures en séance des TD, ou heures TD pour les enseignements constitués uniquement de TD). La prime est de 15% de ces heures pour la formule A, et de 30% pour la formule B.

Un enseignant peut intégrer un cours en optant pour la formule A, puis, ultérieurement, candidater pour la formule B. Dans ce cas, une prime de 15% lui sera versée à l'occasion de cette évolution.

Intégration au dispositif

L'intégration d'un enseignement au dispositif se fait sur la base d'un projet détaillé. La préparation de ce projet est une phase importante, et fait partie intégrante de la phase de conception du cours en format hybride.

Un enseignant souhaitant bénéficier du dispositif pour l'un de ses enseignements présentera un projet incluant trois éléments :

1. Une présentation générale du projet, indiquant de quelle manière le cours satisfait aux principes du dispositif, précisant les méthodes et outils mobilisés, et les supports mis en ligne.
2. Un syllabus détaillé explicitant en particulier les objectifs du cours en matière d'acquisition de compétences, les différentes évaluations qui seront organisées, les poids et les critères utilisés pour ces évaluations, les prérequis, et le cas échéant une bibliographie.
3. Une scénarisation d'activités, en séance et inter-séances, séquencées semaine par semaine sur toute la durée du cours. Le scénario précise pour chaque activité ses objectifs pédagogiques, des conseils de méthode, ainsi qu'une estimation du temps de travail nécessaire. L'estimation du temps de travail aide les étudiants à mieux planifier leur travail, et permet à l'enseignant d'évaluer la charge de travail totale que le cours représente pour ses étudiants.

En application du premier principe de cette charte, les documents 2 et 3 sont destinés à être diffusés aux étudiants avant le début du cours.

En fin de semestre, l'enseignant participera à l'évaluation continue du dispositif pour établir un bilan des réussites et des ajustements nécessaires, sur la base des écarts constatés entre le prévu et le réalisé, des difficultés rencontrées et des solutions apportées, des indicateurs relevés concernant les apprentissages et l'investissement des étudiants, et d'un questionnaire d'évaluation qui aura été proposé aux étudiants concernés. Ce bilan sera renouvelé tous les ans.

Un document d'engagement devra être validé chaque année par l'enseignant. L'attribution à l'enseignant des heures non données en séance est conditionnée au respect des engagements pris.

Accompagnement

Un accompagnement individualisé est proposé aux enseignants, de la phase de conception à la phase de bilan. Un enseignant souhaitant candidater prendra obligatoirement un premier rendez-vous avec la cellule Innovations et Transformations Pédagogiques (ITP). Ensuite, s'il le souhaite, il pourra bénéficier d'un accompagnement par un ingénieur-conseiller pédagogique ou par un collègue missionné qui partagera son expérience en termes d'innovations pédagogiques et d'hybridation.

Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

ANNEXE : GUIDE « INNOVATION PÉDAGOGIQUE »

Principes	Exemples de mise en œuvre concrète	avec le support d'outils numériques	... ou sans
1. Donner aux étudiants les informations utiles à leur réussite			
Clarifier les attendus concernant			
<ul style="list-style-type: none"> le cours dans son ensemble, son évaluation, l'organisation temporelle du travail les ressources et activités mises en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> document détaillant : les objectifs d'apprentissage, les modalités précises de l'évaluation, les indicateurs/critères de chaque activité d'évaluation, les prérequis, la périodicité des phases d'apprentissage asynchrones, l'articulation avec les séances de TD éventuelles... indication pour chacune des consignes associées et de la durée approximative, références bibliographiques 	<ul style="list-style-type: none"> document PDF en ligne, page web ou livre Moodle dans la « description » de l'élément, biblio interactive 	<ul style="list-style-type: none"> référence biblio éventuelle
Permettre aux étudiants de connaître leurs acquis et les éléments restant à travailler			
en leur fournissant en ligne des activités corrigées :	<ul style="list-style-type: none"> exercices à correction automatisée, avec explication des solutions annales avec leurs corrigés 	<ul style="list-style-type: none"> activité « test » ou « H5P » sur Moodle PDF ou lien vers des ressources du web 	<ul style="list-style-type: none"> référence biblio éventuelle
Donner aux étudiants la possibilité de réfléchir à leurs méthodes de travail			
en proposant :	<ul style="list-style-type: none"> guides méthodologiques questionnaires d'auto-évaluation de leurs pratiques échanges autour de leurs pratiques usuelles 	<ul style="list-style-type: none"> PDF ou lien vers des ressources du web via forum Moodle 	<ul style="list-style-type: none"> référence biblio éventuelle techniques d'animation de groupe
2. Personnaliser le parcours d'apprentissage			
Adapter le contenu de l'enseignement aux différences entre étudiants			
en proposant :	<ul style="list-style-type: none"> en ligne (pour consultation à leur rythme) des éléments de cours aux formats variés : schémas, vidéos, mindmap, infographies, etc. des exercices de rattrapage pour aider les étudiants en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> Powerpoint, Xmind activité « test » ou « H5P » Moodle 	<ul style="list-style-type: none"> Exercices complémentaires en TD
3. Favoriser une participation active des étudiants			
Rendre les étudiants acteurs de la construction de leurs connaissances en déployant une stratégie adaptée			
<ul style="list-style-type: none"> classe inversée / amphitheâtre dynamique mise en situation / ludification apprentissage par problèmes et par projets 	<ul style="list-style-type: none"> ressources de cours en ligne (associées à des activités de soutien à l'attention et à la compréhension) / séance interactive : quiz, vote, débat, <i>brainstorming</i> collectif... études de cas interactives, simulation, jeu de rôles, concours, défi par équipes recherche et synthèse par les étudiants des connaissances utiles, réalisation de diagnostics et préconisations, de prototypes et expérimentations, production réelle pour un organisme ou pour du public extérieur... 	<ul style="list-style-type: none"> Scenari Opale, Powerpoint, « test » Moodle / iQuiz, Framapad, « PDF annotation », forum ou sondage Woodclap, activité « test » ou « H5P » sur Moodle groupes et « devoir » ou wiki Moodle, Framapad, ressources du parcours « FlexiCI » des BU 	<ul style="list-style-type: none"> techniques d'animation de groupe travaux de groupes intervention de professionnels, de formateurs des BU
Rendre les étudiants acteurs de l'évaluation			
	<ul style="list-style-type: none"> en proposant l'évaluation par les pairs sur la base de ces indicateurs/critères. en les faisant participer à la construction de ces indicateurs/critères (dans le respect des objectifs pédagogiques du cours et du programme) 	<ul style="list-style-type: none"> en asynchrone : « atelier » Moodle... forum ou wiki Moodle, Framacalc 	<ul style="list-style-type: none"> en séance : à l'aide d'une grille d'évaluation en séance : oralement